

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de notre ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

*Honorables messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je dois, en ouvrant cette troisième session de ce Parlement, vous offrir mes félicitations bien sincères sur l'abondante récolte que la Providence a donnée au *Canada*, ainsi que sur le retour incontestable de la prospérité commerciale et le développement évident de nos différentes industries.

Durant la vacance mes adviseurs ont cru que le temps était venu pour eux de faire un nouvel effort afin de donner suite au choix déjà manifesté par le Parlement de faire construire et exploiter le chemin de fer du Pacifique Canadien par une compagnie incorporée, aidée d'octrois en argent et en terres, et non pas par le gouvernement lui-même. En conséquence trois de mes Ministres se rendirent en *Angleterre* pour entamer des négociations dans ce but.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que leurs efforts ont été couronnés de succès, et qu'un contrat a été effectué, sujet à l'approbation du Parlement, avec des hommes qui occupent une haute position financière en *Europe*, aux *Etats-Unis* et dans le *Canada*, pour construire rapidement et exploiter permanently cette grande entreprise nationale. Le contrat et les documents s'y rattachant vous seront soumis sans délai ; et je vous prie d'y donner le plus tôt possible votre sérieuse attention.

C'est dans ce but que je vous ai convoqués avant l'époque ordinaire, car rien ne peut être fait par les contracteurs pour exécuter leur entreprise, de même qu'aucun arrangement permanent pour l'organisation d'une émigration systématique de l'*Europe* vers les Territoires du *Nord-Ouest*, ne peut être complété tant que le Parlement n'aura pas arrêté sa politique au sujet du chemin de fer en question. Des progrès constants ont été faits dans la construction des parties du chemin qui sont maintenant sous contrat. Deux nouvelles sections ont été récemment ouvertes au public, l'une de *Winnipeg* au *Portage de la Prairie*, l'autre du lac la *Croix* à *Kéwatin*, de sorte que nous avons maintenant 264 milles en opération.

Vous serez heureux d'apprendre que les mesures prises pour exploiter avec économie les chemins de fer de l'*Intercolonial* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, ont eu pour résultat de réduire considérablement la différence existant entre les recettes et les dépenses. Le trafic sans cesse augmentant nous permet d'espérer que pendant l'année courante ces chemins de fer pourront payer leurs propres dépenses.

J'ai la satisfaction de vous apprendre que le gouvernement de Sa Majesté a généreusement donné au *Canada*, dans le but d'en faire un Vaisseau-Ecole, la corvette à vapeur "*Charybdis*" récemment revenue des mers de la *Chine*. La correspondance à ce sujet vous sera soumise.

J'ai cru bon, vû les devoirs toujours croissants imposés au service civil par le développement du pays, et pour organiser plus efficacement ce service, d'émettre une commission royale pour étudier toute la question, et faire ensuite rapport. J'espère que le rapport des commissaires vous sera soumis prochainement ; je vous prie d'y porter votre attention toute particulière, ainsi qu'à la réforme toute entière du service civil.